1 11. ENTREPRISES ET PME: SOUTENIR LE COURAGE

D'ENTREPRENDRE ET LA DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE,

3 LEVIERS D'UNE PROSPÉRITÉ REPENSÉE

- 4 L'avenir de notre économie repose sur deux piliers essentiels : l'innovation et la croissance. Et qui mieux que nos
- 5 entreprises et PME pour incarner ces forces motrices ? Ces entités ne sont pas simplement des structures
- 6 économiques ; elles sont le cœur battant de notre ambition nationale, le reflet de notre désir de progresser et de
- 7 nous adapter aux défis toujours renouvelés de notre époque.
- 8 Nos entreprises doivent être à la pointe de la modernité, anticipant les besoins de demain et transformant les défis
- 9 en opportunités. Elles doivent être agiles, résilientes et tournées vers l'avenir, intégrant les dernières avancées
- 10 technologiques et écologiques pour offrir des solutions durables et compétitives.
- 11 Mais ce n'est pas tout. Si les entreprises sont les moteurs de notre économie, l'esprit entrepreneurial est le carburant
- qui les alimente. Un esprit qui ne se contente pas du statu quo, mais qui cherche constamment à repousser les
- 13 limites, à innover, à prendre des risques calculés pour réaliser de grandes choses. Il s'agit d'une mentalité, d'une
- passion, d'une soif insatiable d'amélioration et de succès.
- Ainsi, en renforçant cet esprit entrepreneurial, nous ne faisons pas seulement prospérer nos entreprises, mais nous
- 16 insufflons une énergie nouvelle à toute notre société. Nous ouvrons la porte à de nouvelles idées, à de nouvelles
- solutions et à un avenir plus brillant.
- 18 Nos priorités :

2

- 19 → Un esprit entrepreneurial renforcé chez les jeunes
- 20 → Mieux soutenir l'entrepreneuriat au féminin
- 21 Être aux côtés des indépendants pour les rendre plus forts
- 22 > Toujours plus de PME et en croissance
- 23 Des entreprises adaptées aux défis de demain et qui osent l'innovation

24 1.UN ESPRIT ENTREPRENEURIAL RENFORCE CHEZ LES JEUNES

25 La Belgique, au carrefour de l'Europe, a toujours été un terreau fertile pour le commerce, l'industrie et l'innovation. 26 Pourtant, face aux défis contemporains tels que la digitalisation, la transition écologique et les mutations 27 économiques, il est essentiel de renforcer davantage notre esprit entrepreneurial. Un esprit entrepreneurial 28 vigoureux est bien plus qu'une simple capacité à créer des entreprises ; il s'agit d'une mentalité, d'une volonté 29 d'innover, de prendre des risques calculés et de voir des opportunités là où d'autres voient des obstacles. Nous 30 devons repenser la formation des jeunes : être formés à l'esprit d'entreprendre (ce qui est largement développé 31 dans le chapitre formation) ; nous devons aussi garantir un cadre minimal pour assurer les moyens de sécurité et 32 de subsistance à l'entrepreneur, les droits sociaux suffisants, contrepartie du courage d'entreprendre. En stimulant 33 cet esprit, notre pays peut non seulement renforcer sa position économique sur la scène internationale, mais aussi 34 offrir à ses citoyens de meilleures opportunités d'emploi, encourager l'innovation locale et assurer un avenir plus 35 prospère pour les générations à venir. C'est le moment de voir plus loin, de braver l'inconnu. La Belgique a le 36 potentiel; c'est à nous de l'activer.

Nous voulons :

38

39

40

- Incorporer un enseignement entrepreneurial dans les cursus scolaires qui forme les jeunes à créer des entreprises écoresponsables, les incitant – entre autres défis – à répondre aux enjeux climatiques avec des solutions innovantes et économiquement viables;
- Intégrer des cours d'éthique des affaires et de responsabilité sociale dans les programmes pour promouvoir un entrepreneuriat conscient et durable ;
- Développer des plateformes en ligne pour offrir des ressources et des outils dédiés aux jeunes entrepreneurs ;
- Accorder des avantages fiscaux ou des subventions aux entreprises qui s'engagent à former des apprentis entrepreneurs ;

- Harmoniser les statuts d'étudiant-entrepreneur et d'étudiant-indépendant, renforcer les incitants fiscaux liés au futur statut harmonisé et prévoir un accompagnement pratique et éducatif pour les jeunes désireux de se lancer et qui souhaitent cet accompagnement spécifique ;
- Construire un environnement législatif favorable à la création d'entreprise, en simplifiant les démarches administratives pour les jeunes créateurs d'entreprise ;
- Facility Renforcer et rendre structurel et pérenne le financement des incubateurs pour étudiants-entrepreneurs ;
- Renforcer et rendre structurel et pérenne le financement des initiatives de sensibilisation des élèves à l'entrepreneuriat, tout en rationalisant le nombre d'initiatives.

2.MIEUX SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ

- Depuis quelques années, de plus en plus de femmes se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. On compte près de 148.000 femmes indépendantes (tous régimes confondus) en Wallonie et à Bruxelles. Mais les hommes sont presque deux fois plus nombreux. Selon l'Inasti, il y a une évolution de 12,90% dans la population des femmes entrepreneures en Wallonie et 11,63% à Bruxelles au cours des cinq dernières années. Mais près de 40% des femmes estiment qu'il est plus difficile d'entreprendre lorsqu'on est une femme. Il est grand temps de changer pour encourager, faciliter et développer l'entrepreneuriat féminin.
- Nous voulons :

54

- 64 > Faciliter et garantir l'accès aux financements ;
- 65 > Améliorer le statut des entrepreneures et l'articulation des temps de vie ;
- La mise en place d'appels à projets spécifiques pour les entrepreneuses bruxelloises et wallonnes avec un accompagnement sur mesure et un financement garanti ;
- 68 > Garantir l'équité dans la répartition des fonds publics destinés à soutenir l'entrepreneuriat;
- Assurer une parité de genre dans les comités d'évaluation des demandes de financement effectuées auprès des Régions ou de tout organisme d'intérêt public ;
- 71 > La création d'un module de formation à la construction et à la gestion de projets afin de déconstruire les
 72 stéréotypes de genre qui polluent l'entrepreneuriat féminin.

73 3.ÊTRE AUX COTES DES INDEPENDANTS POUR LES RENDRE PLUS FORTS

- Éprouvés par la crise du covid, par la crise de l'énergie, pas la crise du pouvoir d'achat, les indépendants ont dégustés, ont assumé. Ensemble les indépendants représentent la plus grande force de travail et une valeur ajoutée majeure pour notre pays. Toutefois, pris individuellement, l'indépendante et l'indépendant sont fragiles. Et les perspectives d'avenir présagent un environnement économique et social moins stable, moins prévisible. Il s'agit donc et surtout de donner des perspectives à ceux qui sont un poumon essentiel pour l'économie du pays et qui méritent non seulement des bouées de secours, mais aussi des tremplins pour rebondir en cas de coup dur. D'autant plus que généralement ces indépendants ne demandent jamais aucune aide publique ou ne les sollicitent que lorsqu'ils sont acculés.
- Nous voulons :

74

75

76

77

78

79

80

81

85

- Un vrai statut social digne pour l'indépendant et sa famille qui tend à être harmonisé dans le temps avec le statut social des travailleurs ;
 - Un droit au chômage et à une formation en cas de faillite;
- Une indemnité d'incapacité de travail correcte et un service de remplacement en cas d'incapacité de travail de plus d'une semaine ;
- Oune pension minimale à 1.500 euros net ;
- 89 > Un accompagnement social et fiscal en cas de difficulté dans la gestion de ses affaires ;
- 90 > Une protection du patrimoine privé et familial suffisante par rapport à l'activité familiale ;

91 > Un accompagnement pour valoriser l'exploitation à céder, lors de la transition de celle-ci.

4.TOUJOURS PLUS DE PME ET EN CROISSANCE

- Au cœur de l'économie belge, les PME (Petites et Moyennes Entreprises) se positionnent comme des piliers incontournables de la prospérité nationale. En Belgique francophone, leur rôle est d'autant plus prédominant. Ces
- entités, souvent familiales ou de proximité, ne sont pas simplement des sources d'emplois; elles incarnent l'esprit
- 96 entrepreneurial, l'innovation et la flexibilité qui caractérisent le dynamisme économique de la région.
- 97 En Wallonie et à Bruxelles, les PME constituent la majorité des entreprises actives. Elles jouent un rôle crucial dans
- 98 la diversification économique, la création d'emplois et l'ancrage local de l'activité économique. Par ailleurs, les PME
- ont l'agilité nécessaire pour pouvoir s'adapter rapidement aux évolutions du marché, adopter des innovations et de
- répondre efficacement aux besoins spécifiques de leurs clients.
- Reconnaître et valoriser le rôle central des PME en Belgique francophone est une nécessité. Soutenir ces entreprises,
- 102 c'est croire en une économie résiliente, proche des citoyens et ancrée dans la réalité locale.
- Nous voulons :

92

- Réduire les charges sociales pour les PME afin de favoriser l'embauche ;
- 105 > Simplifier les démarches administratives pour la création et la gestion des PME ;
- Faciliter l'accès au financement pour les PME par la création de partenariats avec des banques et des fonds d'investissement ;
- 108 Développer des infrastructures numériques pour permettre aux PME de profiter pleinement de la digitalisation ;
- Promouvoir davantage l'exportation en accompagnant les PME dans leur démarche d'ouverture aux autres marchés et d'internationalisation, en particulier via la technologie numérique ;
- 112 > Instaurer un moratoire fiscal pour les nouvelles PME durant leurs premières années d'activité ;
- Soutenir la transmission des PME familiales via une sensibilisation accrue quant à leur importance économique, un accompagnement et des mesures fiscales avantageuses ;
- 115 > Mettre en place des programmes de formation continue adaptés aux besoins spécifiques des PME;
- 116 > Encourager les partenariats entre les PME et les universités pour stimuler l'innovation et la recherche appliquée ;
- 118 > Améliorer la visibilité des PME sur les marchés publics en simplifiant les procédures de candidature et en favorisant leur accès ;
- Protéger les PME contre la concurrence déloyale ou démesurée en renforçant les contrôles et les régulations au niveau local et européen ;
- 122 > Soutenir les initiatives d'économie sociale.

123 5.DES ENTREPRISES ADAPTEES AUX DEFIS DE DEMAIN ET QUI OSENT

124 <u>L'INNOVATION</u>

- Nous naviguons sur les vagues d'une ère nouvelle, où la transformation environnementale s'allie à une montée
- 126 fulgurante des technologies. Imaginez un paysage économique où chaque entreprise, qu'elle opère sur le marché
- ou en dehors, embrasse l'innovation comme sa seconde nature. Ces entreprises visionnaires possèdent la souplesse
- 128 pour danser au rythme des mutations rapides et les adapter à des défis écologiques grandissants. Elles aspirent non
- seulement à une croissance, mais à une croissance qui soit qualitative et durable.
- Mais, pourquoi cette quête d'innovation ? Et comment peut-on se frayer un chemin vers cet idéal ?
- 131 L'avantage majeur réside dans leur préparation pour demain et leur capacité de planification. Les entreprises qui
- osent l'innovation se positionnent non seulement comme leaders, mais elles édifient également des fondations
- solides pour affronter les incertitudes futures. Elles bénéficient de gains de productivité amplifiés par les outils
- numériques, tout en jouant un rôle central dans la transition écologique et technologique.

- Pour y parvenir, il est impératif de :
- 137 > Cultiver un état d'esprit innovant, en encourageant la prise de risque, la curiosité et l'apprentissage constant ;
- 138 > Investir dans les compétences et infrastructures adéquates, en se dotant des outils et de l'expertise nécessaires pour naviguer dans le monde numérique ;
- 140 > Adopter une vision élargie de l'innovation, en allant au-delà des domaines traditionnels et reconnaître l'importance de l'innovation dans tous les secteurs, qu'ils soient industriels ou autres.
- Le but ultime de ces démarches est de construire un écosystème économique robuste, résilient et respectueux de la planète, privilégiant la prospérité et le bien-être de tous ses acteurs. L'avenir appartient à ceux qui anticipent, innovent et agissent. Embarquons ensemble dans cette odyssée vers le futur des affaires.
- 45 ❖ Cultiver un état d'esprit innovant
- Cultiver un état d'esprit innovant est essentiel pour relever les défis du monde moderne. Dans un paysage en constante évolution, l'innovation est le moteur qui permet d'améliorer l'efficacité, de renforcer notre économie et d'assurer un avenir prospère pour tous. Il s'agit de penser différemment, de remettre en question les méthodes établies et d'adopter des solutions pragmatiques face aux enjeux actuels. Adopter cet état d'esprit, c'est choisir la voie de l'adaptabilité, de la résilience et du progrès.
- Nous voulons :
- Renforcer et pérenniser le financement des centres de recherche régionaux pour soutenir les entreprises locales et les start-ups, actuellement essentiellement financés par les fonds européens ;
- Favoriser la formation continue axée sur les compétences du 21e siècle, comme l'analyse critique, la résolution de problèmes et l'intelligence artificielle ;
- Promouvoir et développer davantage les partenariats entre universités et entreprises pour stimuler la recherche et le développement ;
- 158 > Simplifier les procédures administratives pour faciliter l'accès aux financements de projets innovants ;
- 159 > Encourager la création d'espaces de coworking, de fab labs et d'incubateurs dans les villes de taille moyenne ;
- Renforcer les liens entre le secteur public et le secteur privé pour partager les meilleures pratiques en matière d'innovation ;
- Inciter les grandes entreprises à collaborer avec des start-ups et PME pour bénéficier de solutions novatrices
 et pour les entraîner dans leur sillage;
- 164 > Augmenter les investissements dans les technologies vertes et durables pour stimuler une économie respectueuse de l'environnement.
- 166
 Investir dans les compétences et infrastructures adéquates en termes de numérique
- Dans le monde des affaires d'aujourd'hui, l'agilité numérique est au cœur de la compétitivité. Pour les entreprises, investir dans les compétences numériques et les infrastructures appropriées n'est plus un luxe, mais une nécessité.

 Une maîtrise approfondie des technologies numériques et de leur logique propre d'utilisation peut catalyser l'innovation, optimiser les opérations et créer de nouvelles opportunités de marché. Sans ces investissements, des entreprises risquent de se retrouver à la traîne, incapables de répondre aux demandes changeantes des clients ou de s'adapter aux évolutions du marché. Ainsi, pour assurer une croissance durable et rester pertinente à l'ère digitale, chaque entreprise se doit de prioriser et de consolider ses compétences et infrastructures numériques.
- Nous voulons, plus spécifiquement, par rapport aux mesures développées dans le programme numérique :
- 175 Réduire la fiscalité sur les investissements technologiques pour encourager les entreprises à moderniser leurs infrastructures ;
- Soutenir financièrement les PME dans leur transition numérique par des crédits d'impôt ou des subventions ciblées ;
- 179 Mettre en place des formations spécialisées pour les employés d'entreprise, en partenariat avec le secteur privé, pour renforcer les compétences numériques ;
- Simplifier les démarches administratives grâce à la dématérialisation et l'automatisation des services publics destinés aux entreprises.

- L'innovation est souvent perçue comme étant l'apanage des secteurs technologiques de pointe. Cependant, une vision contemporaine de l'innovation nous incite à reconnaître son omniprésence, bien au-delà des domaines traditionnellement associés à la nouveauté. L'innovation ne se cantonne pas seulement aux gadgets high-tech, aux applications mobiles ou aux avancées en biotechnologie. Elle englobe également l'approfondissement des richesses technologiques acquises (patrimoine local et historique), des processus améliorés, des méthodes organisationnelles repensées et des solutions créatives pour répondre aux défis actuels.
- Adopter une vision élargie de l'innovation n'est pas simplement une option, c'est une nécessité stratégique. En reconnaissant et en valorisant la force innovante présente dans chaque secteur, nous affirmons notre engagement à stimuler la croissance, à créer des opportunités et à renforcer la compétitivité de l'économie.

193 Nous voulons :

- 194 > Élargir les programmes de financement pour soutenir l'innovation dans des secteurs non conventionnels ;
- 195 Encourager les collaborations intersectorielles pour partager les meilleures pratiques innovantes ;
- 196 Encourager par des aides structurelles régionales et les collaborations technologiques entre entreprises et universités :
- 198 > Instaurer des formations continues visant à intégrer l'innovation dans tous les domaines professionnels ;
- 199 > Soutenir la recherche et le développement dans des domaines tels que l'agriculture durable, l'éducation moderne et les matériaux écoresponsables.